

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 4 août 2020, à 20 h 00, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Martin Nichols
Rosaire Phaneuf

Est absent :

Monsieur le conseiller : Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20h07.

**2- COVID-19 – TENUE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 152-08-20**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 août 2020;

Considérant qu'un enregistrement audio a été mis sur le site internet pour chacune des séances du conseil du mois de mai, juin et juillet étant donné que les citoyens n'avaient pas accès à la salle du Conseil dû au COVID-19 ;

Considérant qu'à compter du mardi 4 août, les citoyens pourront à nouveau assister en personne aux séances du conseil municipal tout en respectant les règles de distanciation sociale, l'obligation du port du masque et un maximum de 4 personnes est autorisés à y assister;

Il est proposé Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil sera ouverte au public avec les places limitées, toutes en respectant les règles de distanciation sociale et l'obligation du port du masque.

**3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 153-08-20**

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :

29.1 Mandat au notaire Maxime David, pour le transfert du lot 6 358 062 – Lot adjacent à la rue Charles-A-Gauthier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. COVID-19 – Tenue de la séance

3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Consultation publique/écrite concernant les dossiers suivants :
 - Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence sise au 415, Impasse des Fougères, lot 3 405 321
 - Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence sise au 1299, Route 137, lot 3 407 409
5. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020
6. Acceptation des comptes
7. Période de questions
8. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
9. Loisirs – Information des représentants du CCL
10. Travaux de déneigement des routes – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions – Modification de la résolution numéro 141-07-20
11. Formations en sécurité civile – Proposition de services professionnels de Sécurité civile Landry – Approbation
12. Règlements d'emprunt numéros 04-41 et 04-51 – Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 252 000 \$ qui sera réalisé le 11 août 2020
13. Règlements d'emprunt numéros 04-41 et 04-51 – Approbation du financement suite à l'appel d'offres
14. Demande d'aide financière au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités – Autorisation
15. Demande à la MRC des Maskoutains pour l'entretien d'un cours d'eau – Nettoyage de la Branche 5 du Ruisseau Rouge
16. Demande à la MRC des Maskoutains pour l'entretien d'un cours d'eau – Nettoyage des Branches 8 et 9 de la Rivière Salvail
17. Projet d'égout sur une partie de la Route 137 – Mandat à la firme d'ingénierie Avizo expert-conseil pour la conception des plans – Annulation de la résolution numéro 49-03-20
18. Poursuite des travaux de réhabilitation environnementale au 870 rue Principale – Mandat à Bertrand Mathieu Ltée
19. Élaboration d'un programme de rinçage unidirectionnel – Mandat à la compagnie Aqua Data
20. Travaux de rapiéçage d'asphalte – Entente intermunicipale – Retrait de la Municipalité de La Présentation
21. Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence sise au 415, Impasse des Fougères, lot 3 405 321
22. Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence sise au 1299, Route 137, lot 3 407 409
23. Avis de motion – Projet de règlement numéro 260-20 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils
24. Adoption du premier projet de règlement numéro 260-20 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils
25. Demande de permis de rénovation dans la zone CH-101 régie par un PIIA – 556, rue de l'Église – Décision suite aux recommandations du CCU
26. Demande de permis de rénovation dans la zone CH-101 régie par un PIIA – 748, rue Principale – Décision suite aux recommandations du CCU
27. Fonds de développement rural – Approbation du projet soumis et participation financière de la Municipalité
28. Pavillon des loisirs – Remplacement de l'unité murale pour l'air climatisé
29. Divers
 - 29.1 Mandat au notaire Maxime David, pour le transfert du lot 6 358 062 – Lot adjacent à la rue Charles-A-Gaullier
30. Dépôt de la correspondance
31. Période de questions
32. Levée de l'assemblée

4- CONSULTATION PUBLIQUE/ÉCRITE CONCERNANT LES DOSSIERS SUIVANTS :

Conformément aux avis publics du 10 juillet 2020, les informations sont données relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

- Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence sise au 415, Impasse des Fougères, lot 3 405 321;

- Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence sise au 1299, Route 137, lot 3 407 409

5- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 154-08-20

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020, tel que rédigé.

6- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 155-08-20

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2000173	Association Directeurs municipaux	Chèque annulé: C2000173	(385,17) \$
C2000493	D Entreprises B.J.B. inc	Lampe terrain loisirs	570,00 \$
C2000494	D Municipalité de Saint-Dominique	Formation premiers soins c/j	174,56 \$
C2000495	D Carrières de St-Dominique Ltée	Bloc béton chapitiaux c/j	344,93 \$
C2000496	D Laganière Mini-Moteur enr.	Rép. Coupe branches / voirie	40,82 \$
C2000497	D Purolator inc.	Frais transp. permis arrosage	13,46 \$
C2000498	I La Capitale Assureur	Assurances collectives juillet	3 169,06 \$
C2000499	D Postes Canada	Journal juin	218,74 \$
C2000500	D 9005-0196 Québec inc.	Enseigne COVID-19	258,69 \$
C2000501	I Bell Mobilité inc.	Cellulaires voirie juillet	108,00 \$
C2000502	D M.R.C. des Maskoutains	Mise à jour no. 26	1 562,90 \$
C2000503	D Fonds d'Information sur le Territoire	Mutations juin	50,00 \$
C2000504	D EMCO Québec Crédit	Manchons / valves eau	55,71 \$
C2000505	I Konica Minolta	Copies juin	56,35 \$
C2000506	I Konica Minolta	Loc. photocopieur août	155,64 \$
C2000507	D Petite Caisse	Remboursement petite caisse	232,80 \$
C2000508	D Accès Info enr.	Droits accès adjointe (Y)	41,39 \$
C2000508	D Accès Info enr.	Ouverture ports caméra pavillon	41,39 \$
C2000509	D Zone Loisir Montérégie	Formation accompagnement c/j	120,00 \$
C2000510	D Gaudreau Marie-Soleil	Dépl. formation Beloeil/St Marc	55,80 \$
C2000510	D Gaudreau Marie-Soleil	Repas formation RCR & accomp	60,00 \$
C2000511	D CDTEC Calibration inc.	Certification détecteur à gaz	137,97 \$
C2000512	R Avizo Experts-Conseils inc.	Plans & devis prol. Égout 137	3 881,79 \$
C2000513	R Compteurs D'eau Du Québec	Vérification compteurs débitmètre	983,04 \$
C2000514	D Municipalité de Saint-Jude	Part subv. MTQ ent. routes	682,99 \$
C2000515	D Simexco	Pièces / jeux d'eau	16,79 \$
C2000516	D SEAO - Constructo	Appel d'offre démolition ancien bur. Mun.	34,40 \$
C2000517	D Services de Cartes Desjardins	Équip. et haut-parleur c/j	159,69 \$
C2000517	D Services de Cartes Desjardins	Frais annuel	60,00 \$
C2000518	D Rocheleau Karine	Remb. timbres et envoi recomm	120,66 \$
C2000518	D Rocheleau Karine	Remb. Dépl. Caisse St-Hyac.	17,10 \$
C2000519	I Groupe Maskatel LP	Internet pavillon 2-07/01-08	63,18 \$
C2000520	D Rolec Systèmes de Sécurité	Alarme usine épuration 08-20/08-21	431,16 \$
C2000521	D Consumaj inc.	Hon. prof. Petits Étangs	574,88 \$
C2000522	D KROWN St-Hyacinthe	Bouteille/produits nett. garage	5,52 \$

C2000522	D	KROWN St-Hyacinthe	Produits nettoyants garage	52,32 \$
C2000523	D	Mini-Entrepôt Bazinet Inc.	Remb. taxation supplémentaire	1 391,85 \$
C2000524	D	Service d'identité Daktylos	Demande antécédents judiciaires	94,28 \$
L2000050	I	Hydro Québec	Éclairage public juin	1 068,69 \$
L2000051	I	Ministre du Revenu du Québec	DAS Provincial juin	10 337,59 \$
L2000052	I	Agence des Douanes et du Revenu	DAS Fédéral juin	3 760,47 \$
L2000053	I	Retraite Québec	RREM élus juin	737,22 \$
L2000054	I	Desjardins Sécurité Financière	REER employés juin	1 354,20 \$
L2000055	I	9078-3184 Québec inc.	Augmentation Go Back Up	143,46 \$
				33 054,32 \$

SALAIRES VERSÉS EN JUILLET 2020 : **86 730,45 \$**

I : Incompressible

D : Délégation

R : Résolution

COMPTES À PAYER

Kemira Water Solutions Canada inc.	Sulfate alun Étangs Aérés	5 491,62 \$
M.R.C. des Maskoutains	Hon. ing. réhab. aqueduc Grand Rang	1 035,00 \$
Entreprises B.J.B. inc	Ent. lampadaires rues et piste cyclable	678,29 \$
R. Bazinet & Fils Ltée	Essence véhicules voirie	600,37 \$
Régie de l'A.I.B.R.	Eau consommée du 02-06/29-06	20 649,09 \$
Commission Scolaire Saint-Hyacinthe	Entretien Centre Synagri	6 011,39 \$
Commission Scolaire Saint-Hyacinthe	Taxes Scol. Caisse 2020/2021	98,87 \$
Rona inc.	Vis / Radar de vitesse	13,27 \$
Rona inc.	Teinture table à pique-nique	86,14 \$
Rona inc.	Boulon, écrou radar vitesse	83,07 \$
Rona inc.	Pièces & acc. / garage	70,17 \$
Coopérative d'Informatique Municipale	Rôle en ligne, hébergement, soutien	523,60 \$
Coopérative d'Informatique Municipale	Soutien permis municipale	436,91 \$
Coopérative d'Informatique Municipale	Héberg. logiciel géocentrique	730,55 \$
Eurofins Environex	Analyses eau potable juillet	33,34 \$
Eurofins Environex	Analyses eaux usées juin	122,45 \$
Eurofins Environex	Analyses eau potable juin	285,72 \$
Eurofins Environex	Analyses eaux usées juillet	486,34 \$
Ville de Saint-Hyacinthe	Cour Régionale 01-04/30-06	521,88 \$
Lussier Aurèle	Chapiteaux camp de jour	7 000,00 \$
Accès Info enr.	Accès à distance	57,49 \$
Buropro Citation	Fournitures de bureau	80,50 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Quote-Part Vers. 3/4	6 312,50 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques juillet	5 094,10 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques juillet	8 404,88 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques juillet	5 051,45 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Vidange saison régulière	168,70 \$
Groupe Sports-Inter Plus	Filet basket, ballon, ancrage	158,17 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Traitement eaux usées juillet	1 448,03 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Prélèvement eau potable juillet	387,58 \$
Excavation Luc Beauregard inc.	Installation lavabos c/j	225,59 \$
Excavation Luc Beauregard inc.	Transp. blocs / chapiteaux c/j	287,44 \$
Excavation Luc Beauregard inc.	Criblure Station Pompe Morin	306,72 \$

Excavation Luc Beaugard inc.	Criblure Et Pierre Station Michon	155,22 \$
Ligue de balle La Présentation	Balles de baseball	517,34 \$
Impressions KLM	Journal municipal juillet	1 500,43 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	Honoraires dossier général	2 526,00 \$
Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP août	152,92 \$
BB Moteur	Entretien débroussailleuse	52,32 \$
Baril Ford St-Hyacinthe	Installer tapis F-150	314,59 \$
Baril Ford St-Hyacinthe	Housse de siège F-150	441,02 \$
Baril Ford St-Hyacinthe	Changer huile,vérif.frein F-150	98,83 \$
Gélinas Carole	Gardiens avertis & rester seul	560,00 \$
Fondations D. Beaugard inc.	Béton, dalle cabane baseball	10 228,18 \$
9376-2870 Québec inc	Dépl. antenne caméra pavillon	271,34 \$
9078-3184 Québec inc.	Office 365 du 2-07/01-08	179,71 \$
Banque Royale du Canada	Remb. cap. et int. F-150 juillet	882,11 \$
		90 821,23 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN JUILLET 2020

Taxes et droits de mutations	92 368,39 \$
Permis émis	475,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	3 476,87 \$
Inscriptions - Camp de jour	4 838,78 \$
Inscriptions - Activités du Gymnase	635,00 \$
Location locaux Gymnase	500,00 \$
Emploi Été-Canada subvention Camp de jour	2 751,00 \$
Redevances 9-1-1 avril	1 934,30 \$
Frais insuffisance de fonds	25,00 \$
TOTAL - DÉPÔTS	107 004,34 \$

DÉPÔTS DIRECTS

Intérêts banque juillet	381,61 \$
Compensation tenant lieu école	9 167,00 \$
Compensation tenant lieu CPE	6 508,00 \$
Frais d'exploitation juillet - Caisse Desjardins	365,25 \$
Cour régional du 01-04/30-06 - Ville de Saint-Hyacinthe	1 155,00 \$
Intérêts subvention TECQ 2010-2013	6 290,00 \$
Capital et intérêts PIQM aqueduc Grang Rang	32 389,70 \$
Remb. TPS-TVQ avril - Régie intermunicipale	1 367,53 \$
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	57 624,09 \$

GRAND TOTAL

164 628,43 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en juillet 2020 pour un montant total de 33 054,32 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en juillet 2020, au montant total de 86 730,45 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour août 2020, au montant total de 90 821,23 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de juillet 2020 au montant de 164 628,43\$.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

8- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de juillet 2020.

- Pas eu de réunion.

9- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Une réunion a eu lieu avec les membres du CCL pour présenter la nouvelle coordonnatrice des loisirs, Valérie Avard, en remplacement du congé de maternité de Marie-Soleil Gaudreau.

10- TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES ROUTES – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 141-07-20 RÉSOLUTION NUMÉRO 156-08-20

Considérant la résolution numéro 141-07-20, adoptée le 7 juillet dernier, concernant l'octroi du contrat de déneigement des routes pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

Considérant qu'une modification doit être faite concernant le nom de l'entreprise qui a obtenu le contrat;

Considérant qu'on devrait lire « Transport Philippe Desgranges Inc » au lieu de « Entreprise Transport Phillippe Desgranges Inc »;

Il est proposé Louise Arpin
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'effectuer la modification du nom de l'entreprise pour Transport Philippe Desgranges Inc, concernant le contrat de Déneigement des routes pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, au montant total de 793 672,44\$, incluant les taxes pour les 3 années.

11- FORMATIONS EN SÉCURITÉ CIVILE – PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS DE SÉCURITÉ CIVILE LANDRY – APPROBATION RÉSOLUTION NUMÉRO 157-08-20

Considérant que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Considérant que la Municipalité doit se mettre conforme sur plusieurs aspects, dont la formation à toutes les personnes déléguées dans le plan de mesure d'urgence;

Considérant la soumission reçue de Sécurité civile Landry;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la proposition de service professionnel pour les formations en sécurité civile et un exercice de table, de la compagnie Sécurité civile Landry, pour un montant de 3 450\$/formation et de 2 100\$ pour l'exercice de table, le tout avant les taxes applicables;

De payer lesdites factures une fois les services reçus.

**12- RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 04-41 ET 04-51 – RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 252 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 11 AOÛT 2020
RÉSOLUTION NUMÉRO 158-08-20**

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de La Présentation souhaite emprunter par billets pour un montant total de 252 000 \$ qui sera réalisé le 11 août 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
04-41	132 900 \$
04-51	119 100 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 août 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 février et le 11 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire Claude Roger ou en son absence le maire suppléant Georges-Etienne Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorierère Josiane Marchand ou en son absence Guylaine Giguère, secrétaire-trésorière adjointe;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	48 700 \$	
2022.	49 500 \$	
2023.	50 400 \$	
2024.	51 200 \$	
2025.	52 200 \$	(à payer en 2025)
2025.	0 \$	(à renouveler)

**13- RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 04-41 ET 04-51 – APPROBATION DU FINANCEMENT SUITE À L'APPEL D'OFFRES
RÉSOLUTION NUMÉRO 159-08-20**

Attendu que la Municipalité de La Présentation a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 août 2020, au montant de 252 000 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE DES JARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

48 700 \$	1,72000 %	2021
49 500 \$	1,72000 %	2022
50 400 \$	1,72000 %	2023
51 200 \$	1,72000 %	2024
52 200 \$	1,72000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,72000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

48 700 \$	1,00000 %	2021
49 500 \$	1,10000 %	2022
50 400 \$	1,20000 %	2023
51 200 \$	1,30000 %	2024
52 200 \$	1,40000 %	2025

Prix : 98,59300 Coût réel : 1,74882 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

48 700 \$	1,90000 %	2021
49 500 \$	1,90000 %	2022
50 400 \$	1,90000 %	2023
51 200 \$	1,90000 %	2024
52 200 \$	1,90000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,90000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE est la plus avantageuse;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que la Municipalité de La Présentation accepte l'offre qui lui est fait de CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE pour son emprunt par billets en date du 11 août 2020 au montant de 252 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 04-41 et 04-51. Ces billets sont émis au prix de 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

14- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS – AUTORISATION RÉSOLUTION NUMÉRO 160-08-20

Considérant que la Municipalité de La Présentation désire présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour le projet d'intégration de données dans le logiciel de gestion des infrastructures;

Considérant que la Municipalité de La Présentation s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Relevé GPS des poteaux de service et intégration des données au logiciel;
- Intégration des données concernant les réseaux d'égout et d'aqueduc;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Josiane Marchand, à soumettre pour et au nom de la Municipalité de La Présentation, la demande de financement au programme de gestion des actifs municipaux de la FCM et à signer tout document permettant de donner suite à cette demande;

Il est également résolu que la Municipalité de La Présentation assume à même le budget annuel, la portion non subventionnée des coûts associés à ce projet.

**15- DEMANDE À LA MRC DES MASKOUTAINS POUR L'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU – NETTOYAGE DE LA BRANCHE 5 DU RUISSEAU ROUGE
RÉSOLUTION NUMÉRO 161-08-20**

Considérant les visites de l'inspectrice en bâtiment et du Responsable des travaux publics de la Municipalité, à la suite d'un appel d'un citoyen concernant des décrochages au cours d'eau Ruisseau Rouge, branche 5;

Considérant que les employés municipaux confirment la nécessité de nettoyer cette branche afin d'améliorer la circulation et l'écoulement de l'eau;

Considérant qu'en vertu du Règlement 06-197 de la MRC des Maskoutains, il revient à cette dernière d'autoriser les travaux de nettoyage d'un cours d'eau;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De déposer une demande à la MRC des Maskoutains visant l'entretien et le nettoyage de la branche 5 du Ruisseau Rouge situé sur le territoire de la Municipalité de La Présentation et de la Ville de Saint-Hyacinthe, soit près de la Route 137 et du rang des Petits Étangs.

**16- DEMANDE À LA MRC DES MASKOUTAINS POUR L'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU – NETTOYAGE DES BRANCHES 8 ET 9 DE LA RIVIÈRE SALVAIL
RÉSOLUTION NUMÉRO 162-08-20**

Considérant les visites de l'inspectrice en bâtiment et de l'employé de voirie de la Municipalité, à la suite d'une inspection de territoire;

Considérant que les employés municipaux confirment la nécessité de nettoyer les branches 8 et 9 de la Rivière Salvail afin d'améliorer la circulation et l'écoulement de l'eau;

Considérant qu'en vertu du Règlement 06-197 de la MRC des Maskoutains, il revient à cette dernière d'autoriser les travaux de nettoyage d'un cours d'eau;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De déposer une demande à la MRC des Maskoutains visant l'entretien et le nettoyage des branches 8 et 9 de la Rivière Salvail situé sur le territoire de la Municipalité de La Présentation, derrière la rue Impasse Deslandes.

**17- PROJET D'ÉGOUT SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE 137 – MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE AVIZO EXPERT-CONSEIL POUR LA CONCEPTION DES PLANS – ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 49-03-20
RÉSOLUTION NUMÉRO 163-08-20**

Considérant que la Municipalité a adopté le 10 mars 2020 la résolution numéro 49-03-20 concernant un mandat à la firme d'ingénierie Avizo Expert-Conseil pour les travaux sur une partie de la Route 137 et les rues adjacentes;

Considérant que la Municipalité a également adopté le 7 juillet dernier, la résolution numéro 139-07-20 concernant le même mandat que la résolution numéro 49-03-20, à la firme d'ingénierie Avizo Expert-Conseil;

Considérant qu'il y a lieu d'annuler la résolution numéro 49-03-20 pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'abroger la résolution numéro 49-03-20 adoptée le 10 mars 2020.

**18- POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE AU 870 RUE PRINCIPALE – MANDAT À BERTRAND MATHIEU LTÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 164-08-20**

Considérant la résolution numéro 98-05-19 adoptée le 7 mai 2019 concernant le mandat octroyer à Bertrand Mathieu Ltée pour exécuter les travaux de réhabilitation environnementale au 870 rue Principale;

Considérant que nous désirons terminer les travaux cette année;

Considérant notre règlement numéro 238-18 portant sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à la compagnie Bertrand Mathieu Ltée pour terminer les travaux de réhabilitation environnementale au 870 rue Principale;

De faire approuver les factures au conseil avant le paiement.

**19- ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL – MANDAT À LA COMPAGNIE AQUA DATA
RÉSOLUTION NUMÉRO 165-08-20**

Considérant qu'il serait souhaitable de faire vérifier notre programme de rinçage des conduites unidirectionnelles par des professionnels;

Considérant l'offre de service professionnelle de la compagnie Aqua Data, en date du 6 juillet 2020;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De donner mandat à la compagnie Aqua Data, pour l'élaboration d'un programme de rinçage unidirectionnel du réseau de distribution d'eau potable de la municipalité, pour un montant de 2 520\$, taxes en sus;

De payer mensuellement les factures selon l'avancement du mandat.

**20- TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – ENTENTE INTERMUNICIPALE – RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 166-08-20**

Considérant que nous avons reçu, de la Municipalité de Saint-Jude, un extrait de résolution numéro 2020-07-19, adoptée le 6 juillet dernier concernant leur retrait à l'entente intermunicipale concernant les travaux de rapiéçage d'asphalte;

Considérant que cette entente regroupait les municipalités de Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville et de La Présentation et qu'après discussion, les élus de la Municipalité de La Présentation souhaitent également se retirer de ladite entente;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Présentation se retire de ladite entente.

D'envoyer un extrait de résolution à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

**21- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE À LA RÉSIDENCE SISE AU 415, IMPASSE DES FOUGÈRES, LOT 3 405 321
RÉSOLUTION NUMÉRO 167-08-20**

Considérant qu'une demande de dérogation mineure en bonne et due forme a été déposée au bureau municipal, concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence dans la cour arrière de l'immeuble sise au 415, Impasse des Fougères;

Considérant que l'article 16.9.3 du règlement d'urbanisme numéro 06-81 précise qu'un bâtiment accessoire à une résidence doit être implanté à au moins 2 mètres d'une piscine ;

Considérant que la norme de 2 mètres existe pour renforcer les mesures de sécurité des piscines résidentielles;

Considérant que le projet est conforme à l'ensemble des exigences du règlement d'urbanisme;

Considérant la lettre d'approbation du projet signée par les voisins immédiats du projet;

Considérant que la dérogation ne porte pas préjudice à la jouissance des droits de propriété des résidences voisines;

Considérant que l'application du règlement cause un préjudice sérieux au demandeur;

Considérant que le bâtiment pourrait être implanté ailleurs sur la propriété;

Considérant la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme du 14 juillet 2020;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De refuser la demande de dérogation mineure visant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence à 0,84 mètre de la piscine existante.

**22- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE À LA RÉSIDENCE SISE AU 1299, ROUTE 137, LOT 3 407 409
RÉSOLUTION NUMÉRO 168-08-20**

Considérant qu'une demande de dérogation mineure en bonne et due forme a été déposée au bureau municipal, concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire à la résidence dans la cour avant de l'immeuble sise au 1299, Route 137 ;

Considérant que l'article 142.3 du règlement d'urbanisme numéro 06-81 précise qu'un bâtiment accessoire à une résidence soit implanté dans la cour latérale ou arrière seulement.

Considérant que le projet est conforme à l'ensemble des exigences du règlement d'urbanisme;

Considérant la lettre d'approbation du projet signé par les voisins immédiats du projet;

Considérant que la dérogation ne porte pas préjudice à la jouissance des droits de propriété des résidences voisines;

Considérant que l'application du règlement cause un préjudice sérieux au demandeur;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 20 mai 2020 ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la demande de dérogation mineure visant à remplacer 2 remises, par un bâtiment accessoire de 12'X30', dans la cour avant du lot 3 407 409.

23- AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 260-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU CHAPITRE 18 PORTANT SUR LES CHENILS

L'avis de motion est donné par le conseiller Martin Nichols, à l'effet qu'il présente pour adoption, lors de la séance ordinaire, le premier projet de règlement numéro 260-20 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils »

L'objet de ce changement est de modifier quelques dispositions permettant une meilleure application du règlement.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de son adoption.

**24- ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 260-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU CHAPITRE 18 PORTANT SUR LES CHENILS
RÉSOLUTION NUMÉRO 169-08-20**

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu que la Municipalité souhaite modifier quelques dispositions relatives au chenil;

Attendu que la Municipalité a constaté la difficulté d'application de certaines dispositions de son règlement;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le premier projet de règlement numéro 260-20 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils »

De tenir une assemblée de consultation, soit mardi le 1^{er} septembre 2020 afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**25- DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION DANS LA ZONE CH-101 RÉGIE PAR UN PIIA – 556, RUE DE L'ÉGLISE – DÉCISION SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU CCU
RÉSOLUTION NUMÉRO 170-08-20**

Considérant que la demande et les documents ont été soumis par courrier, à l'inspecteur en bâtiment, le 22 mai 2020;

Considérant que le projet de peindre la brique extérieure du bâtiment en jaune aurait pour effet de déséquilibrer l'image d'ensemble du bâtiment et les interventions projetées ne s'insèrent pas harmonieusement au cadre bâti actuel (couleur);

Considérant que le projet d'agrandissement de la galerie pour l'aménagement d'une cuisine d'été se localise en cour arrière;

Considérant que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant le numéro 10-140 applicable dans la zone CH-101;

Considérant que les objectifs et les critères énoncés au règlement 10-140 sont bien respectés;

Considérant que le projet est conforme à toutes les normes édictées dans le règlement d'urbanisme;

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme transmises au Conseil, suite à la rencontre qui a été tenue le 14 juillet 2020;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De refuser la demande de permis de rénovation visant à peindre la brique extérieure du bâtiment principal en jaune.

**26- DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION DANS LA ZONE CH-101 RÉGIE PAR UN PIIA – 748, RUE PRINCIPALE – DÉCISION SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU CCU
RÉSOLUTION NUMÉRO 171-08-20**

Considérant que suite à l'émission du permis de rénovation REL200066, le propriétaire souhaite modifier la galerie avant du bâtiment principal;

Considérant que la demande et les documents ont été soumis par courriel, à l'inspecteur en bâtiment, le 7 juillet 2020;

Considérant que les dimensions de la galerie seront grandement modifiées;

Considérant que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant le numéro 10-140 applicable dans la zone CH-101;

Considérant que les objectifs et les critères énoncés au règlement 10-140 sont bien respectés;

Considérant que le projet est conforme à toutes les normes édictées dans le règlement d'urbanisme;

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme transmises au Conseil, suite à la rencontre qui a été tenue le 14 juillet 2020;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la demande de modification au permis de rénovation afin de permettre que soit remplacé la galerie avant du bâtiment principal (pleine largeur du bâtiment) par une galerie de 6 pieds de large.

27- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – APPROBATION DU PROJET SOUMIS ET PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉSOLUTION NUMÉRO 172-08-20

Considérant la demande d'aide financière adressée à la MRC des Maskoutains pour évaluation et approbation, dans le cadre du Fonds de développement rural, par la Municipalité de La Présentation;

Considérant que le projet consiste à aménager un petit parc pour les 18 mois à 12 ans dans un quartier résidentiel où plusieurs familles y résident;

Considérant que la municipalité s'engage à payer le montant des frais excédentaires au montant de la subvention tel qu'indiqué dans les formulaires transmis;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil de la Municipalité de La Présentation approuvent le projet soumis à la MRC des Maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural, ainsi que la participation financière de la Municipalité tel qu'indiqué dans les formulaires transmis;

Que le maire, Monsieur Claude Roger ou le maire suppléant, Monsieur Georges-Étienne Bernard, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de La Présentation l'entente avec la MRC des Maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural.

28- PAVILLON DES LOISIRS – REMPLACEMENT DE L'UNITÉ MURALE POUR L'AIR CLIMATISÉ RÉSOLUTION NUMÉRO 173-08-20

Considérant qu'en 2011, la Municipalité a fait l'acquisition d'une unité murale au Pavillon des loisirs et que nous avons dû faire venir le technicien, car elle était défectueuse;

Considérant les recommandations du technicien;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une nouvelle unité murale pour l'air climatisé au Pavillon des loisirs de la compagnie Leprohon, au coût de 2195 \$, excluant les taxes;

D'autoriser également Les Entreprises B.J.B. inc. à faire des modifications mineures au panneau électrique du Pavillon des loisirs;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux effectués.

29- DIVERS

29.1 MANDAT AU NOTAIRE MAXIME DAVID, POUR LE TRANSFERT DU LOT 6 358 062 – LOT ADJACENT À LA RUE CHARLES-A GAUTTIER RÉSOLUTION NUMÉRO 174-08-20

Considérant que les Entreprises Immobilières La Présentation ont loti deux nouveaux terrains au bout de la rue Charles-A-Gauttier;

Considérant que M. Gauttier nous vend pour 1\$ le lot 6 358 062, car il souhaite que ses lots soient contigus à la rue Charles-A-Gauttier;

Considérant l'offre de service reçu le 7 juillet 2020;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater M^e Maxime David, notaire pour préparer les documents nécessaires au transfert du lot 6 358 062;

D'autoriser le maire Claude Roger ou en son absence le maire suppléant Georges Etienne Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorière Josiane Marchand ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe Guylaine Giguère à signer tout document concernant le transfert de lot pour le déménagement du module de jeux.

30- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 8 juillet 2020

MRC – Résolution numéro 20-07-210 – Règlement numéro 20-558 abrogeant le règlement numéro 16-461 relatif à une délégation de pouvoir pour former un comité de sélection au sein de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains

MRC – Résolution numéro 20-07-224 – Ruisseau Plein Champ, branche 3 – Ville de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de La Présentation (19/2207/359) – Contrat 04811-15967 (008-2020) – Adjudication

MRC – Résolution numéro 20-07-225 – Bandes Riveraines – Délégation de compétence – Création d'un service d'inspection – Recommandation

MRC – Résolution numéro 20-07-230 – Vaccination antigrippale en milieu rural – Points de service – Annulation – Prendre acte

MRC – Fonds de développement rural – Un peu plus de 125 000\$ pour des projets en milieu rural

RIAM - Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 août 2020

MAMH – Dotation spéciale de fonctionnement

MTQ – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Saint-Hyacinthe

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE – Résolution numéro 2020-07-170 – Travaux de rapiéçage d'asphalte – Entente intermunicipale – Retrait de la municipalité

31- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

32- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 175-08-20

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h36.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière